



## Assurances complémentaires d'hospitalisation

Bénéficiez du libre choix de l'hôpital et  
d'un confort sur mesure

Vous décidez vous-même dans quel hôpital vous souhaitez être traité/e et  
de quel degré d'intimité vous avez besoin.

Nous vous  
conseillons  
volontiers, aussi  
de manière  
personnalisée

### L'essentiel en bref

L'assurance de base obligatoire couvre uniquement le séjour en division commune d'un hôpital suisse reconnu (sauf pour les urgences). En cas de traitements hospitaliers hors canton, elle rembourse au maximum le tarif en vigueur dans le canton de domicile du patient. Avec notre assurance complémentaire d'hospitalisation, vous profitez de prestations attrayantes en complément à l'assurance de base. Elle vous laisse libre dans le choix de votre hôpital et du confort lors de votre séjour. Elle vous couvre contre les éventuels frais supplémentaires et garantit un service optimal.

Détails sur l'assurance complémentaire  
d'hospitalisation: [visana.ch/hospitalisation](https://www.visana.ch/hospitalisation)

### Vos avantages en bref

- Libre choix parmi tous les hôpitaux de Suisse
- Libre choix du médecin à l'hôpital
- Confort d'une chambre à un ou deux lits
- Rabais attrayants pour les familles
- Rooming-in, hébergement et restauration pour un parent ou pour un enfant
- Contributions à des cures de convalescence et de bain
- Assurance de voyage Vacanza gratuite
- 50% de rabais sur l'assurance complémentaire, à partir du 2<sup>e</sup> enfant

## Nos assurances complémentaires hospitalières

### Hôpital division commune

- libre accès à tous les hôpitaux pour soins aigus de Suisse
- prestations complémentaires telles que cures, rooming-in et assurance de voyage Vacanza gratuite

### Hôpital division mi-privée

- libre choix du médecin et de l'hôpital dans toute la Suisse
- plus de confort dans une chambre à deux lits
- prestations complémentaires telles que cures, rooming-in et assurance de voyage Vacanza gratuite

### Hôpital division privée

- libre choix du médecin et de l'hôpital dans toute la Suisse
- plus d'intimité dans une chambre à un lit
- couverture totale des coûts en cas d'urgence dans le monde entier
- prestations complémentaires telles que cures, rooming-in et assurance de voyage Vacanza gratuite

### Hôpital Flex Plus

- flexibilité maximale dans le choix de la division hospitalière
- libre choix de la division hospitalière (commune, mi-privée, privée) avant chaque séjour hospitalier
- possibilité de passer dans une division supérieure (mi-privée ou privée) contre paiement d'une participation aux coûts
- prestations complémentaires telles que cures, rooming-in et assurance de voyage Vacanza gratuite

### Participation aux coûts Hôpital Flex Plus par année

Division choisie lors de l'hospitalisation	Participation aux coûts max. par année civile
Division commune	Aucune
Division mi-privée	20 % CHF 2000.–
Division privée	35 % CHF 4000.–

### Aperçu des prestations

	Hôpital division commune	Hôpital Flex Plus	Hôpital division mi-privée	Hôpital division privée
Libre choix du médecin		(✓) <sup>1</sup>	✓	✓
Libre choix de l'hôpital dans toute la Suisse	✓	✓	✓	✓
Séjour dans une chambre à un lit				✓
Séjour dans une chambre à deux lits			✓	
Séjour dans une chambre à plusieurs lits	✓			
Libre choix du confort de la chambre au moment de l'hospitalisation		✓		
Assurance de voyage Vacanza	✓	✓	✓	✓
Rooming-in	✓	✓	✓	✓
Forfait accouchement en cas d'accouchement en ambulatoire		✓	✓	✓
Cures de bains et de convalescence	✓	✓	✓	✓

<sup>1</sup> Si vous optez pour la division mi-privée ou privée lors de l'hospitalisation, vous pouvez choisir librement votre médecin. Les hôpitaux ne pouvant pas être choisis sont indiqués sur la «Liste restreignant le choix des hôpitaux».